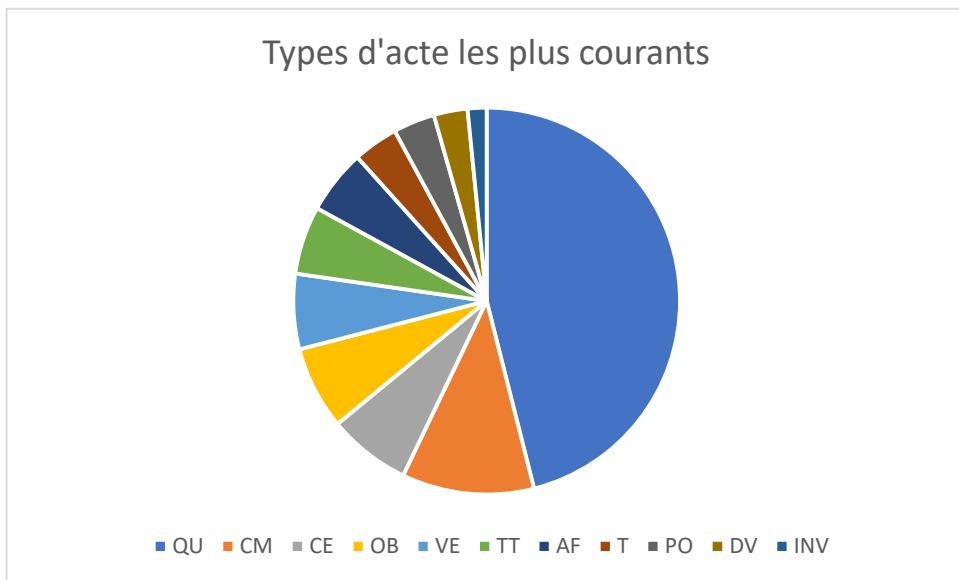


ANALYSE DES ACTES NOTARIÉS PASSÉS DEVANT : ME BARRIER

À VEBRET

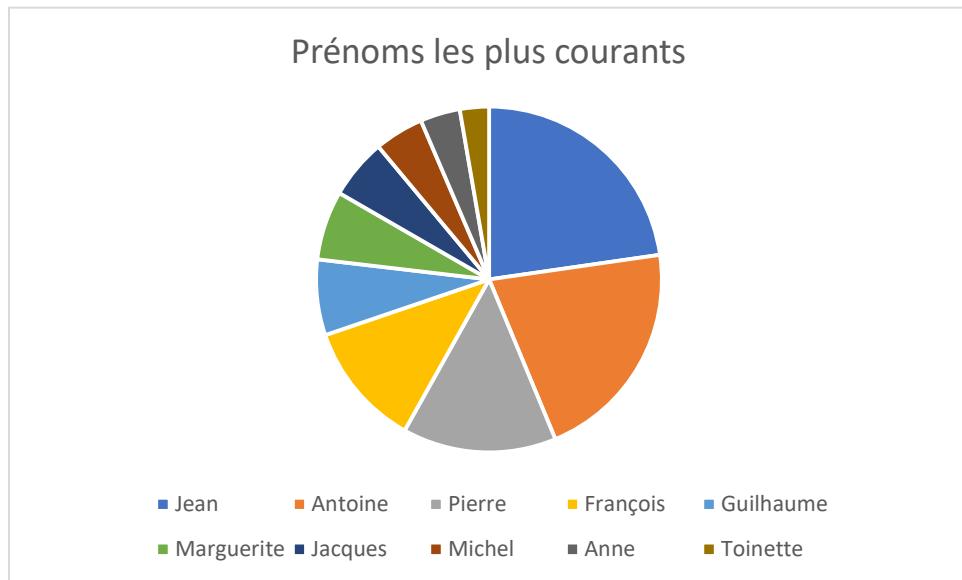
DATE : du 01/01/1789 au 31/12/1790

1. Actes les plus courants



Les actes les plus courants sur cette période sont les quittances, les contrats de mariage, les cessions et les obligations.

2. Prénoms les plus courants



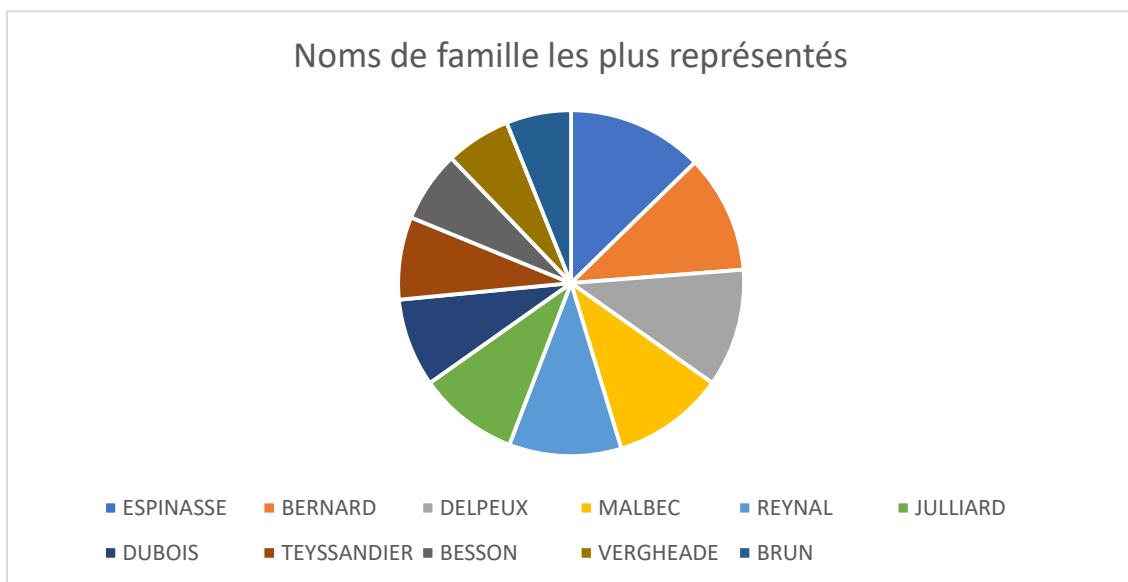
Les prénoms masculins les plus courants sont Jean et Antoine, et les prénoms féminins Marguerite et Anne.

ANALYSE DES ACTES NOTARIÉS PASSÉS DEVANT : ME BARRIER

À VEBRET

DATE : du 01/01/1789 au 31/12/1790

3. Les noms de famille les plus représentés



Sur cette période, de nombreux actes sont passés par des personnes portant l'un des noms de famille indiqués ci-dessus ou l'une de leurs variantes (181 actes sur 328).

4. Métiers les plus représentés

Métier	Occurrences
Laboureur	301
Journalier	66
Marchand	49
Journalière	21
Tailleur d'habits	10
Tisserand	8
Meunier	6
Domestique	5
Curé	5

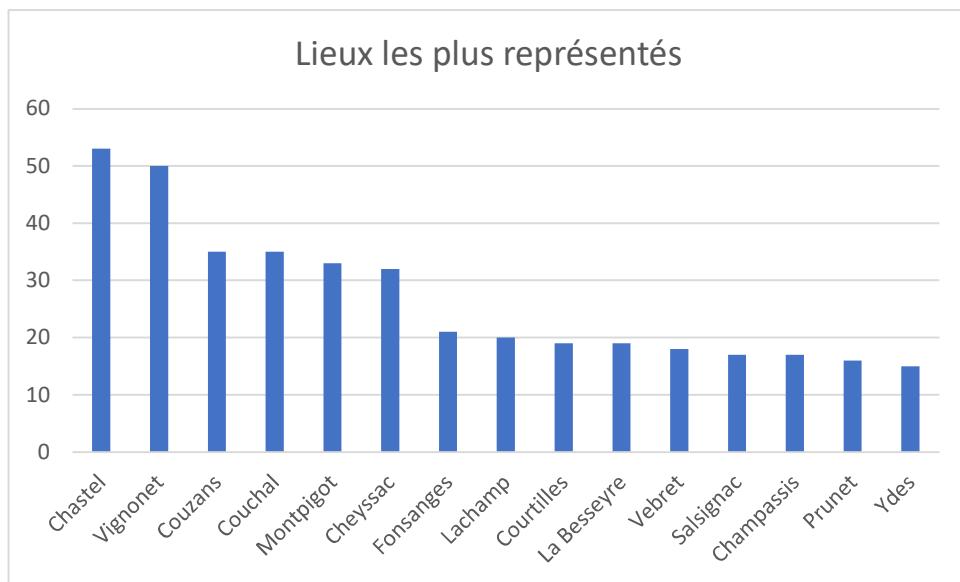
Sans surprise, les laboureurs sont les plus représentés. Parmi les métiers les moins représentés mais tout de même comptabilisés, on note également : charpentier, maçon, fermier, servante, jardinier, cordonnier, avocat, aubergiste, bouvier, procureur, menuisier, boulanger, maître paveur, sabotier, ou encore chevalier seigneur.

ANALYSE DES ACTES NOTARIÉS PASSÉS DEVANT : ME BARRIER

À VEBRET

DATE : du 01/01/1789 au 31/12/1790

5. Domiciles des parties aux actes notariés



Les lieux représentés n'ont rien de surprenant et peuvent indiquer que les habitants de Vebret et des alentours ne passaient que très peu d'actes notariés, à cette époque, avec des personnes dont le domicile était très éloigné.

NB. Cette courte analyse n'a pas vocation à être exhaustive et peut s'avérer biaisée par certains éléments, et notamment certaines personnes qui ont passé un nombre important d'actes durant cette période, gonflant les statistiques. A titre d'exemple, on ne comptabilisait probablement pas un nombre si important de tailleurs d'habits sur la région, mais certains ont passé plusieurs actes. Cela mériterait donc une analyse plus poussée.